

N° 86 28.VIII.1934.

R.P.No.19.
-----Société des Nations et Russie.
Locarno oriental.

Londres, le 24 août 1934.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai l'honneur de faire suite à mon rapport n° 18
du 15 août concernant l'accession de la Russie à la Société
des Nations.

Après avoir pris connaissance, dans le courant de
ces derniers jours, des différents articles qui ont paru dans
la presse suisse, "Neue Zürcher Zeitung", "Bund", "Journal
de Genève", "Basler Nachrichten", et d'autres organes de
moindre importance, je me rends compte de l'effervescence qui
se développe en Suisse autour de ce problème et il me semble
que l'opposition à l'acceptation par la Suisse gagne du ter-
rain. Comme on s'intéresse beaucoup ici à notre attitude, il
me serait utile, si vous me permettez de faire la suggestion,
de recevoir quelques lignes d'orientation au sujet de la po-
sition actuelle, ceci d'autant plus que je ne suis pas entiè-
rement sûr d'avoir représenté les faits tels qu'ils sont, dans
mon entretien d'il y a quelques jours avec le Directeur du Dé-
partement au Foreign Office, mentionné dans mon rapport précé-
té. Je conclus des commentaires de presse, et en dernier lieu
de l'article du "Bund" du 20 août, que le Conseil Fédéral n'a
pas encore pris définitivement position, maintenant sans doute
son point de vue, exposé antérieurement, qu'il faut attendre
pour cela le moment où la question sera devenue effectivement
actuelle.

Monsieur le Conseiller Fédéral G. M O T T A
Chef du Département Politique Fédéral
B e r n e



- 2 -

Ai-je raison de penser que cette affaire d'admission ou de non-admission de la Russie dans la Société des Nations émeut en Suisse l'opinion publique d'une façon quelque peu exagérée ? Il est certain que la grande majorité des Puissances - à l'exception de la France qui suit une voie de politique et de combinaisons individuelles - ne sont nullement enthousiasmées à l'idée de voir la Russie au Conseil et à l'Assemblée de la Société. Mais, elles croient devoir admettre que, grâce au revirement qui s'est opéré depuis quelque temps au Kremlin vers une collaboration avec le reste de l'Europe, on serait mal avisé de la laisser plus longtemps à la porte, malgré son désir de joindre la partie. Qu'elle soit vraiment sincère ou qu'elle ourdisse sous une peau d'agneau des desseins diaboliques, ceci est une autre question. Mais il faudra, argumente-t-on, lui accorder le bénéfice du doute.

En ce qui nous concerne, nous autres Suisses, il m'apparaît que notre presse insiste trop sur les suites que la présence permanente de la Russie à Genève aurait pour nous personnellement. Ceci est ausssi compréhensible que pardonnable, mais le fait reste qu'en pesant le pour et le contre de cette accession, il ne faut pas confondre les intérêts de la Société avec les convenances du pays de son siège. A cet égard, si je vois bien, c'est surtout la presse de Genève qui commet des erreurs de tactique. Les commentaires du "Journal de Genève" reviennent parfois à dire que la Russie ne doit pas être admise parce que la Suisse ne veut pas de délégation russe chez elle. Ce n'est naturellement pas dit en tant de mots, mais la pensée y est. Le fait que Genève a, malheureusement, un Gouvernement rouge est une fâcheuse coïncidence, mais il est inopportun de

- 3 -

le mettre en ligne quand il s'agit d'une question qui est uniquement l'affaire d'une institution internationale dont nous sommes heureux d'avoir le siège dans notre pays. Personne ne conteste à la Suisse le droit de prendre, comme tous les autres, l'attitude qu'elle juge à propos en sa qualité de membre; cependant, pour rester strictement dans la question, cette attitude ne doit pas être influencée par la réflexion que la Ville de Genève et la Suisse courent des risques spéciaux du fait qu'elles sont les gardiennes du siège. Ce devrait être chose entendue à priori que nous avons accepté d'héberger la Ligue dans la forme et la composition que celle-ci juge bon d'adopter, et que pour ce qui est des risques qui peuvent découler pour nous-mêmes de cette forme et de cette composition, ce sera à nous à prendre les précautions nécessaires. Quelques fâcheux étrangers qui sont toujours encore à la recherche de prétextes pour le déplacement du siège, à Vienne par exemple, pourront ainsi, avec un semblant de justification, élaborer la thèse qu'il est inadmissible qu'une espèce d'agrément du pays du siège puisse entrer en considération lors de l'élection de nouveaux membres.

Il me semble regrettable que notre presse ait introduit ce facteur dans la discussion, car les observations de cette nature pourraient finalement affecter la valeur du vote de notre délégation. Si ce vote est négatif - et il y aurait pas mal de raisons pour qu'il le soit - il serait malencontreux qu'on dise que des considérations "de siège" y sont pour quelque chose.

*

*

*

- 4 -

Dès à présent, d'aucuns de mes collègues ou de mes amis politiques ne comptent plus avec le Locarno oriental prévoyant qu'il ne se fera pas.

Depuis le départ de Londres de M.Barthou, la situation paraît avoir considérablement changé au détriment du projet. Les relations de la France avec ses "alliés" de l'Est, loin de s'être améliorées, accusent plutôt une tension qui va s'accroissant. La Pologne, selon toutes apparences, s'oppose de plus en plus, comme d'ailleurs certains passages de votre résumé politique No.28 du 18 août, le confirment, contre cette invention de son alliée et, à ce qu'on me dit ici, à Varsovie, l'impression s'affirmerait qu'il ne s'agit pas d'autre chose que d'un piège tendu par ses amis les Français. Il n'est pas question, remarque-t-on, que la Pologne consente au droit de passage en cas de conflit entre les grandes Puissances; cela reviendrait à un nouveau partage de la Pologne.

Le pacte n'a en effet plus beaucoup de sens pratique si la Pologne refuse de laisser passer par son territoire les troupes d'une Puissance qui devrait venir à l'aide d'une autre Puissance, de sorte que toute communication entre les deux forces co-opérantes se trouverait coupée.

On me dit aussi que M.Laroche serait sur le point de quitter l'Ambassade de Varsovie. Il se serait rendu dernièrement à Paris spécialement pour exposer au Quai d'Orsay les sentiments peu réjouissants qui règnent à l'égard de la France. Il aurait dit des vérités en ce qui concerne la politique vis-à-vis de la Pologne et surtout la manière dont elle a été exercée depuis une dizaine d'années, ce qui aurait soulevé

la mauvaise humeur au Ministère. L'histoire des directeurs français des moulins textiles de Zradow ne serait, selon M.Laroche, qu'un des nombreux incidents qui empoisonnent les relations actuelles et au renouvellement desquels il faudrait s'attendre, à moins que la France ne change radicalement son attitude et finisse de traiter la Pologne, qui veut être considérée comme une grande Puissance, en quantité négligeable.

En Yougoslavie, la France ne paraît pas avoir plus de chance qu'en Pologne. Elle voudrait influencer le Gouvernement de Belgrade pour arriver à une atténuation de la tension entre ce royaume et l'Italie.

Les rapports entre Paris et Rome ont décidément pris un tour plus propice depuis quelque temps et l'amélioration de ce côté-ci est précisément ce qu'il faut à la France avec sa politique actuelle dans le reste de l'Europe. Elle voudrait à tout prix éviter que l'antagonisme italo-yougoslave ne s'accroisse par suite des événements danubiens et ne finisse par lui jouer un mauvais tour par rapport à ses projets. Cependant, elle ne trouverait en ce moment à Belgrade que de l'obstination et la détermination absolue de ne pas admettre une intervention italienne en Autriche.

Aucune aide pour ses projets ne vient en outre au Quai d'Orsay de la part de la Roumanie qui en ce qui concerne la question des frontières tiendrait à ce que, une fois pour toutes, la Russie renonce à revendiquer la Bessarabie.

Ainsi, de tous ses "alliés" de l'Est, seule la Tchécoslovaquie lui reste ^{entièrement} fidèle. Elle n'a en effet pas d'objection à formuler contre le projet de pacte, étant donné que celui-ci ne touche pas à ses intérêts vitaux ou même essentiels. Il

- 6 -

est vrai que là aussi l'opinion paraît assez répandue dans les milieux politiques que ce pacte n'aurait qu'un seul but: le succès de la politique française, et que la Tchécoslovaquie n'y est au fond pas spécialement intéressée. Toutefois, M. Bénès, personnellement, serait d'avis qu'il faudra là encore marcher avec la France. C'est dire qu'elle pourrait compter tout au moins sur un point d'appui solide dans le cercle de ses amis de l'Est.

Pour répéter ce que j'ai dit plus haut, des observateurs sérieux prétendent que le pacte est à l'agonie et qu'il n'est plus besoin de s'en inquiéter.

Au moment où je termine ce rapport, je lis dans l'"Evening Standard" de ce jour, une dépêche Reuter de Paris, qui communique une rumeur rapportée par l'"Ehho de Paris" et concernant les négociations commerciales entre la Pologne et l'Allemagne. Selon cette source, ces négociations se poursuivraient avec succès et il s'agirait notamment d'insérer dans cet accord, établi sur une base de réciprocité absolue, une clause secrète qui assurerait à l'Allemagne, en cas de guerre, la livraison par la Pologne de denrées alimentaires et de matières premières, en échange desquelles l'Allemagne fournirait à la Pologne des produits industriels et chimiques de valeur correspondante.

Je crois pouvoir dire dès à présent que cette nouvelle sera accueillie ici avec le scepticisme qu'elle mérite. Il est en effet difficile de comprendre comment une clause de cette portée pourrait être insérée dans un arrangement commercial. Il me semble que la mise en circulation par la France de pareilles rumeurs est effectuée dans le but d'attirer

- 7 -

l'attention sur la campagne menée à Berlin pour provoquer
la désagrégation des ententes françaises en Europe orientale,
campagne dont on croit voir des symptômes indéniables surtout
à Varsovie et à Belgrade.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral,
l'assurance de ma haute considération.

Ch. Paradin